

RÉPUBLIQUE
FRANÇAISEEXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU COMITÉ SYNDICAL

Séance du jeudi 2 mars 2023

Syndicat mixte
Artois
MobilitésLe **jeudi 2 mars 2022 à 10h00**, les membres du comité syndical d'Artois Mobilités étaient réunis.La présidence a été assurée par M. **Laurent DUPORGE**, président, assisté de M. **Alain DUBREUCQ**, 3^e vice-président.Régulièrement convoqué
le :
24 février 2023Titulaire(s) présent(s)*CABBALR* (communauté d'agglomération de Béthune-Bruay, Artois Lys romane) :
M. Jean-Pierre SANSEN ; M. Bruno CHRÉTIEN ; M. Jean-Marie MACKE ;
CAHC (communauté d'agglomération de Hénin-Carvin) ; Mme Valérie BIEGALSKI ;
CALL (communauté d'agglomération de Lens-Liévin) : M. Pierre CHÉRET ; M. Alain DUBREUCQ ;
M. Laurent DUPORGE ; M. Dominique RÉAL ; M. Daniel KRUSZKA(Point 2)
Election d'un nouveau
membre du Comité des
PartenairesTitulaire(s) absent(s) / excusé(s)*CABBALR* : ; M. Julien DAGBERT ; M. Ludovic IDZIAK ; M. Daniel LEFEBVRE ; M. David THELLIER
CAHC : M. Steeve BRIOIS ; M. Daniel MACIEJASZ ; M. Charly MÉHAIGNERY ; M. Christophe PILCH ;
Mme Valérie CUVILLIER ; M. Philippe KEMEL
CALL ; M. Jean-Marc TELLIER ; M. Alain SZABORÉSULTAT DU VOTE :Nombre de titulaires
en exercice :
21Suppléant(s) présent(s)*CABBALR* : M. Michel DASSONVAL ; M. Jacques SWITALSKI ; M. Gaëtan VERDOUCQ
CAHC : Néant
CALL : Mme Samia SADOUNE ; Mme Nadine DUCLOYNombre de titulaires
présents :
9Suppléant(s) absent(s) / excusé(s)*CABBALR* : Maurice LECOMTE ; M. Bernard DELETRE ; M. Bertrand LELEU ; Mme Anne-Sophie DUBY
CAHC : Mme Kataline BIGOTTE ; M. Régis DELATTRE ; M. Bernard DELIERS ; M. Alain MASSON ;
M. Nicolas MOREAUX ; Mme Marine TONDELIER ; M. Marcello DELLA FRANCA
CALL : M. Alain BAVAY ; M. Christian CHAMPIRÉ ; M. Joachim GUFFROY ;
M. Stéphane SIKORA ; M. Bruno TRONI ;Nombre de suppléants
votants :
5Pouvoirs : NéantPouvoir(s) :
0Nombre total de
votants :
14Suppléances : M. Julien DAGBERT a été suppléé par M. Michel DASSONVAL ; M. Ludovic IDZIAK a été suppléé par M. Jacques SWITALSKI ; M. Daniel LEFEBVRE a été suppléé par M. Gaëtan VERDOUCQ ; M. Jean-Marc TELLIER a été suppléé par Mme Samia SADOUNE ; M. Alain SZABO a été suppléé par Mme Nadine DUCLOY ;Accusé de réception
du contrôle de légalité
Le : 09/03/2023Secrétaire de séance : Jean-Pierre SANSENAdministration : Paskal BARBELETTE ; Quentin DENOYELLE ; Nicolas VERHILLE ; Benoît DESCAMPS ;
Élise POUILLET ; Fabrice SIROP ; Stéphanie HUBINETPublication
Le : 10/03/2023Certifié exécutoire
Le : 10/03/2023**LE COMITÉ RAPPELLE** que conformément aux articles R.421-1 et suivants du code de justice administrative, le tribunal administratif de Lille peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération pendant un délai de deux mois commençant à courir à compter de la date de sa notification et/ou de sa publication. Dans ce même délai, un recours gracieux peut être déposé devant l'autorité territoriale, cette démarche suspendant le délai de recours contentieux qui recommencera à courir soit :

- À compter de la notification de la réponse d'Artois Mobilités ;
- Deux mois après l'introduction du recours gracieux en l'absence de réponse pendant ce délai.

DÉLIBÉRATION DU COMITÉ SYNDICAL

Objet : Élection d'un nouveau membre du Comité des Partenaires

Le comité syndical,

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu l'article L.2121-21 relatif aux modes de scrutins applicables aux délibérations ;

Vu l'article L.1413-1 du code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération 2021/17/CS du comité syndical du 18 février 2021,

Vu la démission de M. Alain de CARRION, membre titulaire du Comité des Partenaires,

Considérant que le collège des élus du le Comité des Partenaires est composé de 5 membres titulaires et de 5 membres suppléants,

Considérant que suite à la démission de M. Alain de CARRION, membre titulaire, il convient d'élire un nouveau membre du Comité des Partenaires,

Après avoir entendu l'exposé du président,

Après avoir recueilli les candidatures,

Et après en avoir délibéré,

Article 1^{er} : PROCÈDE à l'élection, par vote à scrutin *public*, d'un membre titulaire de la commission consultative des services publics locaux.

Article 2 : ACTUALISE la liste des membres du comité syndical pour faire partie du Comité des Partenaires d'Artois Mobilités comme suit :

M. Dominique RÉAL (CALL)	M. Pierre CHÉRET (CALL)
M. Charly MEHAIGNERY (CAHC)	Mme Valérie CUVILLIER (CAHC)
M. Daniel MACIEZJASZ (CAHC)	Mme Valérie BIEGALSKI (CAHC)
M. Jean-Pierre SANSEN (CABBALR)	M. Julien DAGBERT (CABBALR)
<i>M. Jean-Marie RACKÉ (CABBALR)</i>	M. Ludovic IDZIAK (CABBALR)

Résultat du vote :

Abstention(s) : 0

Pour : 14

Contre : 0

Fait et délibéré le 2 mars 2023
Pour extrait certifié conforme.

Laurent DUPORGE
Président d'Artois Mobilités

